

Décision

Générale

colonial

Décision n° 185 Personnel indigène

n° 185

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 février 1943

Numéro JO

n° 5 du 30/03/1943

Date du numéro

30 mars 1943

TEXTE INTÉGRAL

L'infirmier stagiaire K MIL MOHAMED est licencié pour inaptitude physique. Est accordé à l'infirmier auxiliaire RAMANI TOU, un congé de convalescence de trois mois valable jusqu'au 27 Mai 1943 date à laquelle il sera licencié de son emploi pour inaptitude physique.